

Barème COMFRANCE
Dossier 1 – Importation en provenance du Japon – 85 points

Questions	Critères d'évaluation	Explication des critères	Points	Non traité	TI	I	S	TS
1.1 – Chargement en conteneur 40 pieds dry (6 points)	- prise en compte de l'ensemble des contraintes	Vérification de la capacité des conteneurs (matrice ou toute autre méthode) Vérification du respect de la CU du conteneur						
1.2 – Déterminer pour chaque hypothèse d'acheminement la valeur rendue non dédouanée des tables à AULNAY-SOUS-BOIS (93)								
Voie maritime (20 points)	- respect des procédures 14 pts ne sanctionne pas les calculs faux	Prise en compte de l'ensemble des éléments d'une valeur DAP dans un ordre cohérent= Ordre logique de la chaîne logistique, rigueur des règles d'incoterms (frais dans le bon incoterm)						
		Respect des étapes de calcul du coût de transport maritime : Prise en compte du nombre d'EVP, fret révisé, comptabilisation correcte des surcharges.						
		Respect des étapes de calcul du cout CNR (présence des 3 termes, unités d'œuvre)						
	- rigueur des calculs 6 pts	Calcul de la valeur DAP Calcul du tarif maritime + conversion monétaire Calcul de l'assurance sur valeur CPT Calcul du tarif routier du post acheminement						
Voie aérienne (26 points)	- respect des procédures 19 pts ne sanctionne pas les calculs faux	Prise en compte de l'ensemble des éléments d'une valeur DAP dans un ordre cohérent= Ordre logique de la chaîne logistique, rigueur des règles d'incoterms (frais dans le bon incoterm)						
		<ul style="list-style-type: none"> Respect des étapes de calcul du tarif général aérien : Présence du poids taxable, sélection du tarif pertinent, Respect des étapes de calcul du tarif ULD : vérification du poids max ULD, répartition poids par ULD Comptabilisation correcte des surcharges 						
		Assurance sur CIP	3	0	0	1	2	3
	- rigueur des calculs 7 pts	Calcul de la valeur DAP Calcul du tarif aérien (calcul poids taxable, calcul tarif...) Conversion monétaire						

1.3 – Choix de la logistique (10 points) 3 arguments justifiés sont attendus	- respect des contraintes 5 pts	Contraintes de délai+ conclusion							
	- cohérence de l'argumentation 5 pts	Présence des autres critères : cout, risques et impact CO2 Pertinence et justification du choix							
1.4 – Valeur DDP (23 points).	- respect des procédures 12 pts	Présence d'une valeur en douane et valeur 1 ^{ère} destination (valeur statistique non obligatoire) Repérage des bons taux de droits de douane et TVA Prise en compte des éléments appropriés dans VD, VPD et DDP dans un ordre cohérent							
	- rigueur des calculs 6 pts	Calcul des valeurs en douane et 1 ^{ère} destination, calcul de la TVA, calcul de la valeur DDP, respect des règles d'arrondis							
	Clarté de la présentation des résultats 5 pts	Concerne tout le dossier 1 Lisibilité des résultats, présence des libellés, des unités aux résultats, détail des calculs, syntaxe Si présentation OK avec peu de travaux réalisés : 1 pt							

Dossier 2 – Stockage et livraisons pour le client RIF – 35 points

Questions	Critères d'évaluation	Explication des critères	Points	Non traité	TI	I	S	TS
2.1 – Vérification besoin de stockage (14 points)	- respect des procédures 10 pts ne sanctionne pas les calculs faux	Présence des différentes étapes de calcul pour le nouveau palettier (nombre de travées, capacité totale, vérification nombre de lisses et échelles) Conclusion						
	- rigueur des calculs 4 pts	Calcul du nombre de palettes à stocker Calcul de la capacité actuelle disponible et du nouveau palettier						
2.2 – Coût total client RIF (21 points)	- respect des procédures 12 pts	Prise en compte de l'ensemble des coûts logistiques et de l'approche fluviale Prise en compte de la marge						
		Cout des livraisons : poids taxable, choix du bon tarif, payant pour						
	- Rigueur des calculs 7 pts	Calcul volume, application taux de marge, calcul des quantités à stocker, prise en compte des EVP, règles d'arrondis en routier						
	Clarté de la présentation des résultats 2 pts	Valable pour tout le dossier						

